

C-109.

Première Session, Vingt-cinquième Parlement, 11 Élisabeth II, 1962-1963.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL C-109.

Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de
détenus.

Première lecture, le 23 janvier 1963.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

ROGER DUHAMEL, M.S.R.C.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1963